

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 14 mars 2024

Présents : Didier Beaujouan, Jean-Christophe Cachard, Sylvie Nicolle, Nadine Haie, Catherine Cartry, Patrick Carpophore, Emmanuelle Lebarbier (arrivée en cours de conseil)

Absences excusées : Gilles Varon

Absences non excusées : Enola Causeur

Secrétaire de séance : Sylvie NICOLLE

Ouverture de séance : 19 h 10

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 décembre 2023
- Vote du compte administratif 2023
- Vote du compte de gestion 2023
- Vote de l'affectation du résultat 2023
- Vote des subventions aux associations
- Vote des subventions accordées aux enfants de la commune
- Vote du taux de fongibilité
- Vote des taxes communales
- Vote du budget primitif 2024
- Questions et informations diverses

1. **Désignation du secrétaire de séance** : S. Nicolle est nommée secrétaire de séance

2. **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 décembre 2023** :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. **Vote du compte administratif 2023**

La principale dépense en investissement concerne la restructuration et l'aménagement de l'ancienne école en salle de convivialité.

Les chiffres de la section d'investissement sont les suivants : Recettes : 52 751.53 € -

Dépenses : 241 678.67 € - reprise de l'excédent d'investissement 2022 de 147.63 € soit un **résultat déficitaire de 188 779.51 €**

Les chiffres de la section de fonctionnement sont les suivants : Recettes : 134 966.93 € -

Dépenses : 112 568.51 € - reprise de l'excédent de fonctionnement 2022 de 347 180.54 € soit un **résultat excédentaire de 369 578.96 €**

Les membres du conseil ont approuvé le compte administratif 2023 à l'unanimité.

4. **Vote du compte de gestion 2023**

La lecture du compte de gestion 2023 est identique au compte administratif 2023.

Les membres du conseil ont approuvé le compte de gestions 2023 à l'unanimité.

Arrivée d'Emmanuelle Lebarbier

5. **Vote de l'affectation du résultat 2023**

Déficit d'investissement	188 578.96 €
Restes à réaliser dépenses	123 056.88 €
Restes à réaliser recettes	99 000.00 €

Le besoin de financement est donc de 212 836.39 € somme qui sera repris sur l'excédent de fonctionnement.

Au budget primitif 2024, les sommes suivantes seront inscrites :

Dépenses investissement	compte 001	188 779.51 €
Recettes investissement	compte 1068	212 836.39 €
Recettes fonctionnement	compte 002	156 742.57 €

Les membres du conseil valident à l'unanimité l'affectation du résultat 2023.

6. **Vote de subventions aux associations**

Le conseil municipal décide d'attribuer aux associations ayant sollicité la commune les sommes suivantes :

- 120 € pour la ligue contre le cancer
- 150 € pour l'ALD (école de Dozulé)
- 100 € pour le souvenir Français de Grangues, Périers, Brucourt
- 250 € pour l'association des pompiers Missions humanitaires
- 100 € pour les sauveteurs en mer
- 100 € pour l'association Double croche de Dozulé
- 100 € pour l'association « Estuaire de la Dives Athlétic Club »

7. **Vote des subventions accordées aux enfants de la commune**

Les membres du conseil décident d'accorder 120 € pour les demandes d'aides à destination des enfants (voyage scolaire, permis, loisirs).

8. **Vote du taux de fongibilité**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur la nomenclature M57 qui permet d'autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre face à une dépense urgente, le conseil municipal décide, après avoir délibéré, à l'unanimité, de fixer le taux de fongibilité de crédits à 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections pour l'année 2024.

9. **Vote des taxes communales**

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes communales.

10. **Vote du budget primitif 2024**

Cette année, la principale dépense sera le réaménagement du cimetière.

La section fonctionnement est de 288 308 €

La section d'investissement est de 374 391 €

Les membres du conseil approuvent par un vote unanime le budget primitif 2024.

11. **Questions diverses**

- Forum plus est en cessation d'activités. Il y a aura une liquidation de stocks à partir du 6 mai.
- Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin.
- Inauguration de la salle de convivialité : la date retenue est le samedi 25 mai à 11 h.

Fermeture de séance 21 h 30

